

Compte-rendu du Conseil du DLST Lundi 11 décembre 2023

Ouverture de la séance du Conseil du DLST à 17 h

Collège A - Enseignant·e·s et enseignant·e·s-chercheur·se·s (9)

- **présent·e·s :** Thierry ALONSO, Sara CHECCOLI, Mickaël CHERRIER, Aurélien DENIAUD, Christophe FURGET, Guillaume HUARD, Olivier JACQUIN, Clément JOURDANA
- **procuration :** Fabienne AGASSE à Mickaël CHERRIER

Collège B - Personnels du DLST (3)

- **présent·e·s :** Raphaël DUMONT, JOUBERT-BOUSSON Julianne, Gérald ZEZZA

Collège C - Etudiants (5)

- **présent :** Camil GUIOT
- **absent·e·s :** Lou GIRARD, Jacques MARTINEZ-VALENTIN, Jules TESNIER

Membres extérieurs (4)

- **procuration :** Nathalie BIENVENU à Yves MARKOWICZ
- **excusé·e·s :** Pascal JAISSON, Manuel NEVES, Christine PELLISSIER

Membre de droit (1)

- **présent :** Yves MARKOWICZ, directeur du DLST

Invités Permanents (17)

- **présent·e·s :** Fabrice BLANC, Thomas HINDRE, Guillaume MEJEAN (nouveau responsable de la mention Physique), Jérôme NOMADE, Christelle PANELLA
- **excusé·e·s :** Stefano DAL PONT, Jérôme DUPUY, Geneviève FRANTZ, Erwan LANNEAU, Catherine PARENT-VIGOUROUX, Armelle PHILIP, Éric QUIRICO (représenté par Jérôme NOMADE),
- **absent·e·s :** Marie-Cécile DARRACQ, Chantal GONDRAN, Philippe MOREIRA, Annie PESENTI, Frédérique SIMONOT, Céline VINANTE

Invité·e·s : Benoît CHABAUD (responsable du DAEU B), Marie LEMAIRE (directrice, Direction de la Formation Continue et de l'Apprentissage), Stéphanie MERIENNE (DLST/DFCA)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du CR du conseil du 13 novembre 2023
2. La formation continue au DLST
3. Commission d'admission - Bilan 2023
4. Profils d'étudiants au DLST
5. Bilan des examens 2022/2023
6. Questions diverses

En préambule, Yves Markowicz informe le conseil d'un changement au sein du collège B : Gérald Zezza, dernier candidat non élu sur les listes des personnels BIATSS, remplace Laurence Martelle, qui a quitté le DLST pour rejoindre le pôle des gestionnaires de scolarité remplaçants de l'UGA. Elle est actuellement remplacée par un des membres de ce pôle, en attendant l'arrivée début janvier de Christelle Caraguel, qui revient au DLST, où elle a déjà travaillé en tant qu'agent d'accueil et gestionnaire des parcours en Sciences de la terre.

1. Approbation du CR du conseil du 13 novembre 2023

Le compte-rendu du conseil du 13 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. La formation continue au DLST

Ce soir, le conseil du DLST reçoit 3 invités pour évoquer la formation continue au sein de la composante :

- Marie Lemaire, directrice de la Formation Continue et de l'Apprentissage (DFCA/UGA) ;
- Stéphanie Mérienne, chargée du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et du Répertoire Spécifique au sein de la DFCA, et également responsable de la gestion des tutorats au DLST ;
- Benoit Chabaud, responsable du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires option B (scientifique).

La parole est donnée à Marie Lemaire qui présente la DFCA et ses activités, en particulier celles en lien avec le DLST.

La Direction de la Formation Continue et de l'Apprentissage comprend une quarantaine de personnes et coordonne l'intégralité de l'activité formation continue et apprentissage de l'UGA. Certaines composantes gèrent elles-mêmes les activités correspondantes (« pack 1 ») alors que la DFCA gère les activités de formation continue et apprentissage des 13 composantes qui constituent le « pack 2 ». Au sein de la DFCA, les personnes qui accompagnent à la gestion de ces formations se classent en trois catégories de métiers phares : ingénieur conseil, gestionnaire de formation, gestionnaire financier.

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU)

Parmi les formations relevant de la DFCA, le DAEU est un diplôme national spécialement conçu pour permettre à des publics non-bacheliers de suivre des études supérieures ou de passer des concours qui exigent un niveau baccalauréat. Le DAEU comporte deux options, l'option A

« Littéraire » et l'Option B « Scientifique ». C'est cette dernière qui est proposée au DLST. Une fois leur diplôme validé, les titulaires du DAEU peuvent s'inscrire sur Parcoursup comme tout étudiant qui veut postuler pour une formation de l'enseignement supérieur. Yves Markowicz précise qu'au DLST, les titulaires d'un DAEU B obtenu à Grenoble sont automatiquement admis en L1 + renforcement disciplinaire, même quand leur dossier aurait plutôt incité les responsables de formation à préconiser une orientation vers l'Année Propédeutique Scientifique.

Recettes

Marie Lemaire présente les effectifs concernés par la formation continue au DLST au cours des trois dernières années, ainsi que les recettes tirées de ces activités.

En termes de cohérence pour ce qui est de l'activité globale du DAEU, le tableau des recettes intègre également les données du DAEU option B avec les enseignements à distance (EAD), c.à.d. le dispositif SONATE, pour lequel le DLST n'intervient pas directement (et ne reçoit donc pas de financements). Le dispositif SONATE a été créé par un consortium national d'universités. Il s'agit d'un ensemble de modules mutualisées, accessibles à distance et de grande qualité. L'UGA a produit les modules d'anglais et assure le tutorat à l'échelle nationale. La DFCA perçoit une partie des recettes, une autre partie est reversée au consortium pour l'activité pédagogique et humaine.

	2023/24		2022/23		2021/22	
	Effectif	Recettes	Effectif	Recettes	Effectif	Recettes
DAEU B DIPLOMANT	11	13 983 €	9	15 066 €	16	27 513 €
DAEU B NON DIPLOMANT	4	864 €	3	1 161 €	5	2 187 €
DAEU option B - EAD	41	67 750 €	48	62 050 €	42	54 950 €
Licences	8	904 €	15	1808 €	20	3164 €
Total	64	83 501,00 €	75	80 085,00 €	83	87 814,00 €

Au niveau de l'UGA, les effectifs du DAEU sont globalement stables sur les dernières années.

Le DAEU A en présentiel à Grenoble accueille au minimum une quarantaine de candidats, mais à Valence, les effectifs du DAEU A sont en baisse depuis 3 ans (28 inscrits en 2021, 13 inscrits cette année).

En ce qui concerne le DAEU B en présentiel (proposé uniquement au DLST), après une baisse en 2022 (12 inscrits), les effectifs de cette année sont en légère augmentation (15 inscrits), mais sans atteindre le score de 2021 (21 inscrits). Les effectifs du DAEU B en EAD sont stables et concernent une quarantaine d'étudiants. A noter qu'il y a deux périodes d'inscriptions dans l'année, la prochaine se déroulant au mois de février 2024 (ce qui explique qu'ils n'y a que 43 inscrits dans le DAEU A en EAD contre 72 inscrits pour l'année 2022/2023).

Si le DAEU connaît aujourd'hui une belle progression grâce au dispositif SONATE, on voit par contre que les effectifs du DAEU B en présentiel ont tendance à s'éroder depuis la crise sanitaire (Covid), à quoi s'ajoute la baisse des financements par la Région AURA, en particulier en raison de la perte, pour les régions, de la compétence apprentissage depuis 2018.

Au DLST, outre le DAEU B, la formation continue concerne également l'intégration de personnes issues de la vie professionnelle, c.à.d. des publics désireux d'effectuer une reprise d'étude en Licence. On constate une tendance à la baisse pour ces derniers (20 personnes en 2020/2021, 8 seulement cette année), qui s'explique principalement par des changements de comportements liés à la loi « Avenir professionnel » du 5 septembre 2018. Chacun dispose dorénavant d'un compte

personnel de formation (CPF) dès son entrée sur le marché du travail, dont le niveau moyen se situe autour de 1500 € par personne (500 € par an), un montant insuffisant pour financer une formation annuelle (voire plus longue). Les habitudes de consommation ont donc évolué et les CPF sont utilisés pour des produits de formation relativement courts.

Diplomation et insertion professionnelle

En 2021/2022, 112 candidats ont obtenu le DAEU, A et B confondus. Les taux de réussite sont plutôt élevés : 64 % pour le DAEU B présentiel contre 73 % pour le DAEU B en EAD, par exemple. Le DAEU est aussi proposé aux publics en détention, avec un taux de réussite de 18% qui est à relativiser car les indicateurs sont faussés, les publics en détention ayant souvent un parcours qui ne les amène pas jusqu'à la diplomation en prison (mais ils peuvent capitaliser sur les modules acquis puisque le DAEU peut être validé en 4 ans).

Une enquête sur le public diplômé du DAEU de 2015 à 2021 révèle que, pour les 394 situations recensées, dans l'année qui suit celle de l'obtention du diplôme :

- 25 % sont en emploi
- 60 % sont en poursuites d'études
- 13 % sont en recherche d'emploi
- 2 % sont en inactivité

Pour les personnes qui sont en emploi :

- 34 % ont obtenu un CDI
- 45 % sont en CDD
- 14 % sont fonctionnaires
- 5 % sont dans les professions libérales

50 % travaillent dans le secteur privé, 43% dans le secteur public.

Age et genre

Le DAEU accueille en majorité des publics jeunes : en 2022-2023, 49 % des candidats avaient entre 20 et 25 ans et 19 % étaient dans la tranche des 25/30 ans.

Selon les années, la répartition par genre s'équilibre. En 2021/2022, il y avait 55 % d'hommes et 45 % de femmes, alors qu'en 2022/2023, le rapport s'est inversé, avec 54 % de femmes et 46 % d'hommes.

Financements et nouveautés pour 2023-2024

Le soutien financier apporté la Région AURA tend à se réduire, la Région se concentrant sur les formations professionnalisantes, via le financement de formations pour les demandeurs d'emplois avec une visée d'insertion professionnelle immédiate. Le DAEU ne répond pas à ces nouveaux objectifs. Dernièrement, l'orientation proposée par la Région a été d'ajouter à l'offre de formation existante des parcours et des options professionnalisants au sein du DAEU. Pour répondre aux critères et à la demande insistante de la Région, un nouveau DAEU « hybride » a été ouvert à la rentrée 2023, qui mixe la formation en présentiel et le dispositif SONATE, avec la possibilité de souscrire à un choix de modules plus professionnalisants sur des secteurs créateurs d'emplois comme l'informatique, le travail social, les métiers de la santé, le génie civil, la comptabilité, ... L'ambition est de répondre aux demandes de spécialisation des parcours de formation des stagiaires, de satisfaire aux besoins de compétences et d'emploi de nos territoires, et de faciliter l'insertion professionnelle immédiate.

Aujourd'hui, le soutien de la Région AURA est à hauteur de 55 places (37 en DAEU A, 18 en DAEU B), pour un montant individuel de 2700 €. Une commission, qui rassemble la DFCA et la Région

AURA, décide de l'attribution de ces places. Pour les personnes qui n'ont pas été retenues pour ce financement, la DFCA met en place des tarifs préférentiels.

Orientations pour 2024

Alors que les effectifs des licences professionnelles baissent (en lien avec le passage du DUT au BUT), l'UGA souhaite poursuivre le développement de l'alternance, notamment en Master (M1 !), et rester un acteur important sur le marché de la formation continue. Aujourd'hui, le terme « marché » n'est pas usurpé puisqu'il y a une mise en concurrence des formations via des moteurs de recherche et des applications qui aboutissent à une notation des formations. Pour parvenir à ces résultats, la DFCA met en œuvre les volets « formation continue et apprentissage » des projets retenus au titre de l'AMI « Compétences et Métiers d'Avenir » (Appel à Manifestation d'Intérêt). Dans le cadre de France 2030, 12 projets ont été retenus par l'Etat, qui comportent des volets de déploiement de formations à destination des salariés et d'ouverture de nouvelles formations à l'alternance.

Le développement d'une offre de formation en blocs de compétences, éligibles au CPF, qui seraient déployés pour la prochaine accréditation, constitue également un chantier prioritaire de l'UGA, piloté par Cyrille Desmoulins (responsable de la MAGE au sein de l'UFR IM²AG).

Enfin, en 2024, un gros chantier sera celui de la mise en œuvre de la réforme de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Une application nationale sera disponible avec un moteur de recherche, et des notations. Il y aura une mise en concurrence pour l'accompagnement des candidats, avec des cabinets de conseils privés qui proposeront des prestations extrêmement bien marketées dès la sortie du décret en avril 2024.

N.B. : les 11 et 12 avril 2024, l'UGA organise des Journées de la formation professionnelle, accueillera des partenaires et entreprises avec pour objectif de gagner en notoriété sur le territoire et devenir la solution privilégiée pour la formation des salariés.

Christophe Furget demande plus de précisions sur l'accompagnement du DAEU hybride, dont il craint qu'il évolue vers une formation de type bac professionnel, et sur l'articulation présentiel/distanciel. Marie Lemaire explique que, par définition, la formation à distance s'effectue sur le temps personnel de l'étudiant. Au moment de l'inscription, la DFCA vérifie que le candidat dispose des prérequis et du temps nécessaire à consacrer à l'auto-apprentissage. De plus, le consortium SONATE met à disposition des tuteurs pour chaque discipline : les candidats ont donc des tuteurs attribués, ils ont leurs contacts, et des rendez-vous sont organisés à intervalles réguliers. Marie Lemaire précise aussi que les examens ont lieu en présentiel : les candidats doivent se déplacer dans l'université la plus proche. Enfin, sachant qu'il y avait une inquiétude du fait que les options à distance soient privilégiées par les candidats au détriment de la formation en présentiel, afin d'éviter de vider les options en présentiel à petits effectifs, il a été décidé dans un premier temps, de limiter le nombre d'options à distance auxquelles un candidat peut souscrire. Un bilan sera effectué pour la formation hybride lors du prochain conseil de perfectionnement, au printemps.

Jérôme Nomade questionne sur le profil statutaire des enseignants qui interviennent dans les formations DAEU et sur le montant des recettes perçues par le DLST, qui représente une dotation très forte par rapport au nombre d'élèves. Dans la pratique, on constate un ruissellement des crédits du DAEU qui bénéficie au reste des formations. Benoit Chabaud précise que, parmi les 15 enseignants impliqués dans la formation, 4 sont issus du secondaire et 11 rattachés aux différents UFR de la Faculté des Sciences. En ce qui concerne les aspects financiers, Yves Markowicz explique que les crédits de Formation continue représentent aujourd'hui une part faible des recettes de la composante, et que, si elles devaient encore diminuer, cela n'aurait que peu d'impact. Il confesse cependant qu'à une époque, ces crédits, bien plus importants, ont été essentiels dans la politique d'investissement du DLST. Ils ont notamment servi à financer l'achat des vidéoprojecteurs installés à demeure dans les salles.

Dernier sujet, les fiches RNCP, en cours de révision. Les changements vont concerner essentiellement les Masters, avec une réécriture des blocs transversaux en blocs disciplinaires.

Marie Lemaire précise que les fiches RNCP, pour l'étape d'enregistrement de droit, transitent par le comité de suivi national LMD, présidé par Marc Oddon (VP FCA de l'UGA), ce qui nous permet, sinon d'exercer une quelconque influence sur la rédaction de ces fiches, d'avoir des informations rapides et de pouvoir proposer d'éventuels ajustements.

3. Commission d'admission – Bilan 2023

Yves Markowicz rappelle les spécificités des 3 dispositifs qui permettent de candidater pour accéder à une formation du DLST (hors Parcoursup) :

- la Demande d'Admission Préalable (DAP), uniquement pour les L1, qui concerne les étrangers issus de pays qui ne disposent pas d'un espace Campus France ;
- le Portail des Etudes en France (PEF), qui concerne les demandes d'admissions à tous niveaux de la part d'étudiants étrangers issus de pays disposant d'un espace Campus France ;
- eCandidat, application destinée aux étudiants – français ou étrangers – issus d'autres formations sur le territoire national et qui désirent changer de formation (il existe même une procédure particulière via eCandidat pour la réorientation des PASS en L2).

Les chiffres des admissions

En L1, DLST et DSDA ont réceptionné 145 dossiers de DAP : 59 candidats ont été admis (41 %), dont 35 se sont inscrits à l'UGA à la rentrée (59 % des admis, 24 % des candidats). En ce qui concerne les dossiers PEF L1, il y a eu 1376 dossiers de candidatures, dont 417 ont été admis (30 %), mais seulement 142 inscrits à l'arrivée (34 % des admis, 10 % des candidats). Pour PEF L2, sur un total de 2142 dossiers, 169 candidats ont été admis (8 %) et 90 étudiants se sont inscrits (53 % des admis, 4 % des candidats). Enfin, pour eCandidat, parmi les 893 candidatures, 352 ont été acceptées (39 %) et 103 étudiants se sont inscrits (23 % des admis, 12 % des candidats). On constate que, comme chaque année, l'investissement des responsables de mentions et de parcours est considérable pour un rendement qui n'est pas à la hauteur (au total, 370 inscrits pour un total de 4556 dossiers !).

En L3, les chiffres sont encore plus calamiteux pour les demandes via PEF : à l'UFR de Chimie et de Biologie, 346 dossiers ont été déposés pour 6 inscriptions in fine ; à l'UFR IM²AG, il y a eu 9 inscriptions pour 403 dossiers soumis ; à l'UFR PhITEM, on a recensé 11 inscriptions pour 933 dossiers ; au DSDA, seulement 18 dossiers, et 3 inscriptions en septembre. Soit un total de 1682 candidatures qui ont débouché sur seulement 26 inscriptions (1,5 % des demandes). Pour eCandidat, les résultats des admissions sont à peine meilleurs : 37 inscrits pour 277 candidats (106 admis) à l'UFR de Chimie et de Biologie, 6 inscrits pour 302 candidats (105) à l'UFR IM²AG, 30 inscrits pour 372 candidats (127 admis) à l'UFR PhITEM, et 3 inscrits pour 18 candidats (16 admis) au DSDA. Le rapport inscriptions/candidatures est en deçà des 8 %. A noter que le nombre de candidatures pour accéder à une L3 via eCandidat a drastiquement baissé, certainement en lien avec la réforme des IUT (le BUT s'effectue désormais en 3 ans, et les étudiants de 3ème année de BUT ou détenteurs d'un BUT vont privilégier les candidatures pour un master ou une école d'ingénieurs...).

Christophe Furget fait remarquer qu'à l'UFR PhITEM, la décision a été prise de ne pas ouvrir toutes les formations pour ces dispositifs. Au DLST, c'est le cas également pour les formations Biologie International, Sciences & Design, Physique Recherche. Cependant, Yves Markowicz rappelle que parmi ces étudiants admis, certains obtiennent des excellents résultats, il serait dommage de ne pas leur donner leur chance. Il rappelle également que, parmi les missions définies au Code de l'Education, il y a la coopération internationale.

Les chiffres de la réussite (DLST uniquement)

Sur la période allant de 2018/19 à 2020/21, le taux de réussite des admis via une DAP variait entre 60 et 72 %, mais en 2021/22, aucun de ces étudiants n'a validé la L1. En 2022/23, retour à une situation meilleure, mais encore très fragile, avec seulement 35 % d'admis à l'année.

La réussite des étudiants admis en L1 via PEF varie entre 62 et 78 % depuis 2018/19 (66 % l'an passé), un très bon taux de réussite si on le compare avec celui pour la totalité des L1 ; les admis via PEF réussissent globalement un peu mieux que les bacheliers généraux avec mention AB. Pour les L2 admis via PEF, les taux de réussite sont également satisfaisants : de 50 % à 60% d'admis depuis 2018/19, si l'on oublie 2019/20 (examens « Covid »), 57 % l'an passé. Enfin, pour les étudiants de L2 admis via eCandidat, les taux de réussite se situent environ entre 60 % et 70 % d'admis depuis 2018/19 (59 % l'an passé).

En conclusion, on voit que la réussite d'étudiants sélectionnés garantit aux admis de bonnes perspectives de réussite. Mais la sélection des dossiers est chronophage. Et en ce qui concerne l'accès à la L2 via PEF, au vu des taux de réussite bien inférieurs à ceux des étudiants du reste des parcours, Olivier Jacquin, après avoir insisté sur l'importance de la charge de travail pour la sélection des dossiers, pose la question de la suppression de ces voies d'accès en L2 : il vaudrait mieux que les étudiants intègrent la L2 après une année de L1 à l'UGA (qui leur permettrait de se mettre à niveau et s'habituer au système universitaire). Se poserait alors la question de l'accès aux L3 : pourrait-on envisager de maintenir les candidatures pour une L3, et proposer un repli en L2 aux étudiants dont le niveau serait trop juste, et ce même si les parcours ne sont pas ouverts via les dispositifs. Une telle possibilité permettrait de limiter le nombre de dossiers à étudier....

4. Profils des étudiants au DLST

Le genre au DLST

En L1, pour la 4^{ème} année consécutive, le DLST accueille 44 % de femmes. Les parcours IMA et SPI sont ceux dans lesquels elles sont le moins représentées (20 %), a contrario des parcours CeB et SV (plus de 60 % d'étudiantes), la plus grande proportion de femmes étant observée au sein du parcours BCH International (plus de 80 %). En L2, il y a cette année 45 % de femmes (le chiffre varie entre 40 et 45 % selon les années), et là aussi, il y a une faible proportion d'étudiantes dans les parcours qui font suite à IMA et SPI, mais aussi en PC, PM et STE, alors que les femmes sont majoritaires dans les parcours des mentions Chimie et Sciences de la vie (plus de 80 % dans les deux parcours internationaux). Cette évolution se poursuit plus tard dans certains secteurs d'emplois, les hommes étant majoritairement présents dans des métiers comme ceux de l'informatique alors que les femmes sont plus présentes dans ceux métiers de la santé.

En ce qui concerne la réussite aux examens, en 2022/23 comme les années précédentes, quel que soit le niveau d'études, les femmes réussissent mieux que les hommes : 70 % de réussite en propédeutique (45 % pour les hommes), plus de 60 % en L1 (moins de 55 % pour les hommes) et près de 80 % en L2 (70 % pour les hommes). Yves Markowicz indique que, déjà du temps de l'Université Joseph Fourier, des enquêtes d'évaluations démontraient que les femmes obtenaient de meilleurs résultats : au vu des réponses, on notait que les étudiantes fournissaient plus d'efforts mais se montraient moins satisfaites que les étudiants, dont la réussite était moindre et la quantité de travail plus faible !

Les boursiers au DLST

Deux types de boursiers sont répertoriés dans les graphiques présentés : les boursiers sur critères sociaux (CROUS) et ceux, bien moins nombreux, qui bénéficient d'une aide en tant que réfugiés politiques.

En L1, un tiers des étudiants sont boursiers (de 30 à 34 % selon les années). Les parcours qui accueillent le plus grand pourcentage de boursiers sont les L1 S&D et P&M, et – pour les parcours non sélectifs – STE (plus de 40 % de boursiers), alors que le parcours qui accueille proportionnellement le moins de boursiers (à l'exception de la L1 MIN Internationale, cas particulier car accueillant de nombreux étrangers, non éligibles aux bourses du CROUS) sont les L1 BCH International et SPI (un peu plus de 20 %). Il faut cependant prendre cette information avec précaution car la L1 SPI est une formation qui accueille beaucoup d'étrangers, qui n'ont pas le droit aux bourses du CROUS, et il faudrait voir ce qu'il en est des seuls étudiants éligibles à ce type d'aide !

En L2, le pourcentage de boursiers est légèrement plus faible cette année : 29 %, de 29 à 35 % les années précédentes. Dans la continuité des parcours de L1, ce sont les parcours EEA (à peine plus de 10 % de boursiers) et GMP – mais aussi MIN et INM et trois des quatre parcours internationaux – qui accueillent proportionnellement le moins de boursiers, à l'opposé des parcours STE et SVT et P&M (près de 60 %).

L'analyse de la réussite des boursiers en 2022/23, comme les années précédentes, montre que ceux-ci réussissent beaucoup moins bien en propédeutique (environ 35 % de réussite en plus pour les non boursiers !), un différentiel qui est probablement à corréliser avec la typologie de ce public, souvent des étudiants en grandes difficultés. En L1, aucune différence au total des deux sessions, mais plus d'admis en seconde chance parmi les boursiers. Et en L2, les taux de réussite aux deux sessions sont équivalents : avec la progression dans le cursus, on voit que la différence de niveau s'estompe.

Thierry Alonso, au vu de ces résultats, se demande s'il y aurait une corrélation avec le fait d'avoir un travail salarié en dehors des études. C'est fort probable, et il faudrait effectivement regarder cela d'un peu plus près.

Les étudiants étrangers au DLST

Le DLST accueille au sein de ses formations, en moyenne, 30 % d'étudiants étrangers, qui représentent 88 nationalités différentes : un véritable vivier international ! Dans le top 10 des nationalités, on retrouve bien évidemment les pays du Maghreb (241 étudiants pour Maroc, Algérie et Tunisie) ainsi que le Liban (76 étudiants), la Turquie (64) et l'Egypte (43), des pays dont le nombre de ressortissants progresse régulièrement ces dernières années. Suit l'Afrique noire, en particulier des pays comme le Sénégal ou la Guinée. En Europe, ce sont l'Italie et l'Espagne qui fournissent les principaux contingents (hors étudiants d'échange). Alors qu'il y avait une augmentation des inscriptions en provenance de Chine ces dernières années, nous accueillons aujourd'hui de moins en moins d'étudiants chinois.

L'analyse par parcours montre qu'en L1, les étudiants étrangers sont répartis majoritairement en SPI (près de 70 % d'étudiants étrangers), IMA et CeB, mais aussi en MIN Internationale (plus de 50 % d'étudiants étrangers, dont les deux tiers admis via DAP et PEF), une formation qui a du mal à recruter via Parcoursup et dont les effectifs sont « boostés » par les admissions d'étudiants étrangers. En L2, les parcours les plus représentés sont EEA (environ 85 % d'étudiants étrangers), GMP et GC dans la continuité du parcours SPI (et également en lien avec un apport important d'inscrits via PEF), ainsi que la L2 INM.

5. Bilan des examens 2022/2023

Propédeutique

Au DSDA, l'année écoulée a été difficile, avec seulement 25 % d'admis (67 % des présents) et, surtout, 62.5 % de défaillants. Au DLST, si le bilan est nettement plus positif (50 % d'admis, 89 % des présents), le taux de défaillants – 44 % – est là aussi très élevé. Pour le DLST, on note que les taux de réussite se stabilisent autour de 50 % sur les cinq dernières années. Et si le taux d'abandon

reste aussi (trop) important, la raison majeure est liée au fait qu'une fois inscrits sur Parcoursup, de nombreux étudiants estiment qu'ils n'ont plus besoin de venir en cours, surtout s'ils postulent pour des formations autres que celles du DLST...

L1

Comme souvent, le pourcentage de réussite est meilleur au DLST (58,7%) qu'au DSDA (51,4%), où le taux de défaillants est supérieur à 25 % des inscrits. Ceci est en grande partie lié à la composition sociologique des parcours : le DSDA est un pôle de proximité avant tout dédié aux étudiants qui n'ont pas les moyens de venir étudier sur le bassin grenoblois, et l'on sait que la réussite est souvent plus aisée pour des étudiants plus favorisés.

Au DLST, depuis les « examens COVID » en 2020, le taux de réussite est en baisse régulière (mais il se maintient heureusement à près de 60 %) : effets du nouveau baccalauréat et/ou des nouvelles maquettes ? En 2022/23, la baisse par rapport à l'année précédente est de près de 1 %, et on est revenus au taux de réussite de 2018/19.

L'analyse par parcours met en exergue les difficultés du parcours STE, avec un taux de réussite inférieur à 50 %, en nette baisse. Jérôme Nomade explique cela par le fait qu'il s'agit d'une filière à faible effectif, avec des pourcentages de réussite qui peuvent fortement varier d'une année sur l'autre. Mais il pense aussi que ces étudiants sont des victimes collatérales de la réforme du baccalauréat : s'ils choisissent l'option SVT en terminale, ils accumulent des lacunes en mathématiques et physique ; a contrario, les meilleurs éléments, qui s'orientent vers les choix de spécialité Maths et Physique-chimie, se détournent des sciences de la terre.

L'autre parcours en dessous de 50 % est la licence SPI, dont la fragilité est récurrente. D'autres parcours – SV et CeB – ont vu leurs scores de réussite diminuer, pour s'approcher des 50 % : effet, là aussi, de la réforme du baccalauréat ? Par contre, cette année, on observe avec plaisir une nette progression du taux de réussite en licence IMA, autre formation traditionnellement fragile, avec 55 % d'admis.

Enfin, à Valence, si le parcours CHB obtient des résultats meilleurs que les deux autres formations (et équivalents à ceux du parcours CeB), les résultats sont plutôt homogènes (mais, pour IMA et PCMM, bien moindres que ceux de leurs équivalents grenoblois).

Encore une fois, il faut souligner l'impact positif de la seconde chance sur le bilan de l'année. Sans ce dispositif, le taux d'admis en première session dépasse tout juste la barre des 50 % au DLST, 40 % au DSDA.

L2

Habituellement, en L2, le DSDA obtenait de meilleurs résultats que le DLST. Ce n'est pas le cas cette année, et on peut se demander si la fin de l'accord avec le Mali, qui envoyait à Valence des étudiants d'un excellent niveau, triés sur le volet, qui ont galvanisé les résultats du département pendant toute cette période. sélectionnés pour leur excellent niveau, n'y est pas pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, le taux de réussite au DSDA n'est que de 67,3 % des inscrits en 2022/23 (75 % des présents) alors qu'au DLST, 74,5% des étudiants ont validé leur année (84,5 % des présents). Grâce à la seconde chance, environ 8 % des étudiants valident leur année (effet moindre par rapport à la L1). Quant aux défaillants, ils sont encore très (trop) nombreux, entre 10 et 12 % (141 étudiants pour le DLST, une statistique toujours aussi impressionnante !).

Au DLST, à l'exception des « examens COVID » de 2020, dont le taux de réussite était particulièrement élevé (MCCC plus que généreuses oblige), et deux de l'année précédente, qui ont vu le taux de réussite plonger en raison de l'admission en L2 d'étudiants qui n'avaient pas le niveau (effet dû aux MCCC de L1 laxistes imposées par l'UGA), le taux de réussite est à peu près stable. En 2022/23, on note une hausse 0,2 % par rapport à l'année précédente.

L'analyse par parcours met en exergue les faiblesses des licences CHI et MAT, phénomène récurrent, avec un taux de réussite autour de 50 % (en baisse par rapport à l'année précédente). Par

contre, le parcours INM voit son taux de réussite progresser de plus 10% par rapport à 2022, bien que ce soit le seul parcours en informatique n'accueillant aucun PEIP. A Valence, alors que le résultats du parcours CHB sont moins bons que ceux des autres L2 (et du total BCH/CHI au DLST), on note de très bons résultats pour les L2 MIN et PC (équivalents à ceux des parcours grenoblois).

A propos des parcours du DSDA, Yves Markowicz évoque une situation préoccupante car les 2 PRAG de Chimie en poste à Valence viennent d'annoncer leur départ en retraite à la rentrée prochaine. Alors que la date limite pour la déclaration d'emplois vacants était dépassée, l'UGA a demandé au Rectorat de l'académie de Grenoble l'autorisation de recruter au moins un PRAG pour la rentrée 2024. Il faut savoir que le volume horaire des deux enseignants représente près de 1000 heures annuelles, et que sans remplacement des deux emplois, c'est l'avenir de la licence qui est en péril. Affaire à suivre...

6. Questions diverses

○ *Participation aux partiels d'octobre*

Yves Markowicz présente le taux de participation théorique calculé avec le nombre de participation d'étudiants aux épreuves rapporté au nombre de convocations d'étudiants. Au S1, le taux de participation égale presque celui de l'an dernier et frôle 92%. Au S3, excellente nouvelle : avec 96 % de participants, il s'agit du 2^{ème} meilleur score des dernières années (après 2019/2020).

○ *Prochains conseils :*

- 15 janvier ? (seulement si nécessaire)
- 12 février (présentation du Service social du CROUS / compte financier 2023 ? / résultats des examens ?)
- 11 mars (élection du directeur du DLST)
- 8 avril (point Parcoursup – fin des candidatures au 3 avril)

La séance est levée à 18h45